

Futerro

Concertation préalable sur le projet de bioraffinerie à Saint-Jean-de-Folleville (76).

Réunion de synthèse de la concertation Port-Jérôme-sur-Seine, le 06 juillet 2023.

Le support PPT présenté lors de cette réunion est consultable sur le site de la concertation : www.concertation-futerro.com dans la rubrique « Documentation ».

Intervenants:

- Geoffroy DELVINQUIER, Futerro
- Hélène BRIFFAULT, première adjointe, mairie de Port-Jérôme-sur-Seine
- Christophe BACHOLLE et Bruno BOUSSION, garants de la CNDP
- Renaud DUPUY, 2concert

Cette réunion de synthèse de la concertation préalable s'est déroulée en présence de 18 participants, Madame Hélène Briffault, première adjointe à la maire de Port-Jérôme-sur-Seine les a remerciés pour leur présence. La première partie fut consacrée à la présentation de la concertation préalable et aux grandes lignes du projet. Dans une seconde partie, ont été présentés les principaux enseignements que Futerro tire de cette concertation ainsi que ses premières réponses. Enfin, un temps d'échange entre le public et les participants s'est tenu, dont voici une retranscription synthétique :

Question du public

- La concertation préalable va-t-elle remplacer l'enquête publique ?

Christophe BACHOLLE

- Il y aura une enquête publique pour ce projet, qui n'est jamais remplacée par la concertation préalable. Le DDAE (Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale) n'a pas encore été déposé par le maître d'ouvrage et l'administration n'a pas encore validé ce dossier, donc il y aura un temps d'instruction par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et ensuite il y aura une enquête publique, à priori au printemps 2024. Il y aura une vraie enquête publique, comme d'habitude si je puis dire, avec un commissaire enquêteur qui donnera un avis sur le projet.



Geoffroy DELVINQUIER

- Au niveau *timing*, quand nous déposons le permis, les services disposent de 9 mois pour étudier notre dossier, ce document conséquent répertorie tous les aspects du projet. A la fin de ces 9 mois est lancée l'enquête publique et ce sont alors les services de l'état et la préfecture qui dirigent ce nouveau temps. Si la conclusion de l'enquête publique est positive alors une autorisation préfectorale est délivrée, ce qui permet de lancer la construction.

Question du public

- Dans votre présentation, sur la partie fonctionnement, votre bilan matière à l'air très déséquilibré, il n'y a pas que 75 000 tonnes de PLA qui vont sortir, il manque visiblement des tonnes dans vos calculs, cela veut-il dire que vous allez produire des déchets ? Allezvous les traiter sur place ou les transporter par exemple ?

Geoffroy DELVINQUIER

- Il faut prendre un aspect en compte, aujourd'hui ce sont uniquement les grosses masses qui sont représentées, le calcul n'est pas encore précis à la tonne près, il reste encore du travail pour délimiter certains points du projet. Pour répondre à votre question portant sur les déchets, il faut prendre en compte que le procédé de production du PLA suppose la compression d'acide lactique, il y a donc déjà une modification du bilan massique, comme pour les autres matières utilisées dans le projet. Il est donc difficile d'afficher des chiffres définitifs, ce sont pour l'instant des estimations. Le but de ces chiffres est aujourd'hui plus de montrer les flux logistiques que de communiquer des quantités exactes.

Question du public

- Pour parler de logistique, vous aurez encore quelques camions, avez-vous réfléchi sur les types de véhicules, les types de vecteurs et le type d'énergie que vous allez demander à vos fournisseurs de transport routier ?

Geoffroy DELVINQUIER

 Cela sera surtout une question de disponibilité, la plupart des camions restent aujourd'hui équipés de moteurs thermiques, si demain des solutions à hydrogène viennent à se développer, cela pourrait être intéressant et notre choix se porterait préférentiellement vers ces solutions.

Question du public

- Votre entreprise serait-elle prête à s'investir dans un projet à plusieurs acteurs pour créer un cercle vertueux de transport avec notamment des vecteurs à hydrogène. La plateforme sur laquelle serait installée le projet réunit un certain nombre d'éléments permettant cette réalisation, allez-vous l'étudier ?



Geoffroy DELVINQUIER

- Nous avons rejoint l'association d'industriels INCASE justement dans ce but, nous nous engageons dans une dynamique, un écosystème d'industriels déjà structuré. Certains projets déjà engagés entre plusieurs industriels nous intéressent énormément et nous étudions les possibilités de les rejoindre. Chaque industriel détient une partie de la solution, tous ensemble nous avons la solution globale.

Question du public

- Vous allez être en bord de Seine, avec les risques de crues et la montée des eaux que chacun connaît, allez-vous remonter votre terrain ?

Geoffroy DELVINQUIER

- Le PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) n'est pas encore acté actuellement mais va l'être, nous sommes donc fortement incités à le prendre en compte dans notre conception de site. On prend donc la hauteur de la dernière crue centennale, à laquelle on ajoute les prévisions issues du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) sur la montée des eaux. Nous devons donc prendre en compte ces éléments, notre approche est relativement simple, notre technologie n'est pas si complexe et ne comporte pas de produits extrêmement dangereux puisqu'il s'agit de sucre et d'eau. Nous allons donc rehausser ce qui doit être rehaussé, les stockages de produits chimiques ou les équipements électriques par exemple. Les autres équipements peu impactés par l'eau ne seront pas rehaussés, le parking par exemple.

Question du public

- Vous parliez plus tôt du recrutement et de votre volonté de le faire avec des acteurs locaux, avez-vous la même philosophie sur l'ingénierie et la conception de votre site ?

Geoffroy DELVINQUIER

 Nous préférons en effet travailler avec des personnes locales, notre bureau d'étude par exemple est basé à quelques kilomètres d'ici, pour la concertation préalable, nous travaillons avec des Français. Nous préférons choisir des acteurs locaux car ils connaissent leur environnement, leur écosystème et les caractéristiques du territoire.

Question du public

- Au sujet du niveau des eaux, Eastman qui va construire a reçu une information que son niveau 0 remonte de 35 centimètres. Avez-vous la même information ?

Séverine JOUBERT

- Au sujet du risque débordement de la Seine, des études hydrauliques ont été demandées à la fois pour Eastman et Futerro, en prenant en compte une étude effectuée pour le GIP Seine-Aval (étude disponible sur le site de la concertation). L'hypothèse à retenir est bien celle d'une crue centennale additionnée de 60 centimètres afin de prendre en compte la montée des eaux liée au réchauffement climatique. Nous arrivons donc à une côte de 10,20 mètres, je n'ai plus les éléments en



tête mais globalement le résultat est une élévation nécessaire sur le terrain actuel de 2 mètres.

Question du public

- Serait-il possible de réexpliquer cette différence entre polymères biodégradables et polymères compostables ?

Geoffroy DELVINQUIER

La biodégradabilité c'est donc ce que vous voyez chez vous ou en vous promenant en forêt, les feuilles disparaissent au bout d'un moment par exemple, le compostage est un terme lié à la biodégradabilité mais pas seulement. Tout est une question de certification, la certification « home compost », réservée aux particuliers par exemple. Le PLA ne pourrait pas se dégrader dans ces installations ou après quelques années, on le considère comme non-persistant mais pas biodégradable chez les particuliers par exemple. En ce qui concerne le compostage industriel, un site est d'ailleurs présent sur votre territoire, il s'agit donc d'un composteur où sont introduites des grosses piles de déchets, biologiquement des micro-organismes vont se développer, consommer de l'acide lactique par exemple, la température va donc augmenter, dans ces conditions, le PLA va se dégrader en moins de 60 jours. Le PLA est donc compostable, mais dans certaines conditions. Plusieurs polymères peuvent se dégrader et chacun dans des conditions propres (exemple du film plastique se dégradant dans le lave-vaisselle). Un plastique qui se dégradera rapidement sera en général considéré comme un mauvais plastique, la recherche a surtout travaillé pour produire l'effet inverse et concevoir une matière très résistance dans le temps et à l'usage. Il faut donc définir les besoins et les caractéristiques nécessaires pour tel ou tel usage.

<u>Conclusion de la réunion de synthèse par une intervention de Christophe BACHOLLE, garant de la CNDP.</u>

Christophe Bacholle

- Cette concertation s'achève donc, elle se finira formellement demain soir, il est encore possible de déposer des contributions sur le internet de la concertation et de poser des questions. Durant cette concertation préalable comme durant cette réunion, les enjeux essentiels ont été évoqués par exemple le problème de concurrence avec la production alimentaire, les questions de submersions marines possibles sur le site, les questions de biodégradabilité, c'est un enjeu assez fort effectivement et on comprend qu'il est assez délicat et assez pointu de savoir comment on peut imaginer une biodégradabilité complète dans le cadre d'un composteur industriel, que se passe-t-il par exemple si une personne jette une bouteille de PLA dans la nature, ces questions méritent d'être encore approfondies et détaillées. Cette concertation s'est très bien passée, il y a eu très peu d'opposition, presque pas assez je dirais, nous aimons bien que les porteurs de projet soient poussés dans leurs retranchements mais cela n'est pas toujours le cas. Un vrai intérêt s'est manifesté pendant les réunions et les débats mobiles. On retrouve



bien la culture industrielle de la population locale, c'est parfois bien différent ailleurs. Il était intéressant pour nous de suivre cette concertation, les choses vont continuer, les sujets ont été abordés mais peuvent encore être creusés soit par des questions dès demain sur le site de la concertation et également pendant la concertation continue qui pourra nous donner l'occasion de débattre et d'approfondir ces sujets, en tout cas je l'espère.